

Ecole du Bourg
Rue Amédée Tastet
33290 Blanquefort

Conseil d'école du 08 avril 2014

Présents :

Mairie : Monsieur Matthias Swierzewski, élu délégué petite enfance et jeunesse
Madame Dubrel Carole, technicien du service Education.

Représentants des parents d'élèves :

F.C.P.E : Mmes Gatineau, Redgen, De Maqueville, Jaumont, Forcet, Idot, M. Adam

APPUI : Mmes Coulomb, Houver, Guillou

Equipe enseignante : Mmes Coumat, Coulonnier, Guilhem, Nguyen, Serres, Elhorry, Lachise, Champeaud, Labregère

DDEN : M. Pourty

Excusés : M. Peyran , Mme le Maire, MmeTaudin

La séance débute à 18 h.

Pour information : pour la lisibilité et une meilleure compréhension de ce document, les questions abordées ont été regroupées par thématiques et non retranscrites dans l'ordre chronologique. En cela, ce document est à mi-chemin entre un compte-rendu et un procès-verbal.

• Modalités de diffusion du compte-rendu du conseil d'école.

La diffusion actuelle du compte-rendu répond à la réglementation en vigueur : affichage à l'école et diffusion aux délégués des parents d'élèves.

Les parents d'élèves souhaitent diffuser ce compte-rendu à l'ensemble des parents pour leur faire partager la vie de l'école et ainsi peut être stimuler la participation aux élections de parents d'élèves.

Il a été décidé que la version définitive, après validation des parents élus et des enseignants, sera adressée aux parents d'élèves élus pour réaliser cette diffusion.

• Etat des locaux de l'école.

En préambule au sujet de l'état des locaux, l'équipe enseignante propose une visite de l'école afin de constater l'état des lieux. Elle sera réalisée en fin de conseil. Rapidement il est rappelé que le bâtiment sud fait l'objet depuis plusieurs années de problèmes d'infiltrations d'eau, de sol déformé et d'odeurs « d'humidité ».

Question : Depuis 12 ans on parle de rénover l'école du bourg. A quel moment ce projet deviendra-t-il réalité ?

Réponse de la mairie : A ce jour, la municipalité envisage ce projet en deux temps :

- à court terme : une entreprise doit être missionnée afin de régler le problème des infiltrations sans qu'il soit possible aujourd'hui de donner un délai.
- à long terme : une étude approfondie déterminera la nature finale des travaux : soit il s'agira d'une rénovation des bâtiments existants, soit il s'agira d'une démolition/reconstruction.

Les travaux devraient commencer en 2016 avec la mise en place d'un cahier des charges début 2015. Les contraintes administratives imposeront les délais des différentes étapes (étude, définition du projet, appel d'offres, choix....).

Question de la directrice, Mme Guilhem : les parents et les enseignants seront-ils associés au projet ?

Réponse de la mairie : une concertation est prévue avec les utilisateurs, à savoir les agents de la mairie et les enseignants.

Les parents d'élèves font part de leur motivation à être également associés à la concertation et rappellent que pour le projet de l'école Saturne, les choix et options pédagogiques proposées par les enseignants n'avaient pas été retenus par l'architecte. Dans le cadre du projet du Bourg, il serait souhaitable que l'architecte choisi intègre les besoins exprimés.

Question : la rénovation entraînera-t-elle l'utilisation de locaux provisoires ?

Réponse de la mairie : à ce jour, il est impossible de répondre, cela dépendra de la nature du projet.

Question : concernant le court terme, quelles améliorations peuvent être attendues avant la rénovation ?

Réponse de la mairie : il n'est pas possible de répondre maintenant, ce sujet sera à rediscuter au prochain conseil d'école.

Il est également impossible de donner un échéancier de ces améliorations. Il existe des contraintes techniques et budgétaires.

M. Swierzewski précise qu'il n'a pas eu le temps de prendre complètement connaissance du dossier, les élections n'ayant eu lieu que depuis quinze jours. Il a prévu de rencontrer le responsable technique pour faire le point avec lui sur toutes les études réalisées et informations en possession de la mairie. Il propose de transmettre un état des lieux du sujet ainsi que le délai d'intervention de la société missionnée pour les infiltrations avant le prochain conseil d'école.

Par ailleurs, M. Swierzewski rappelle que l'école du Bourg fait partie des priorités de la mairie et que ce sujet était inscrit dans le programme des élections qui viennent d'être tenues. La nouvelle équipe municipale impulse les projets de Mme Ferreira, avec de nouveaux projets. Sur le mandat précédent Mme le Maire prenait la suite de M. Feltesse.

Enfin, il souhaite rétablir un rapport de confiance entre la mairie, les enseignants et les parents d'élèves.

Intervention des parents d'élèves : ils entendent bien les propos de la mairie mais ils restent inquiets vis à vis de la santé des enfants scolarisés dans les « pièces humides » et souhaitent réellement que le sujet avance.

Ils demandent à ce qu'une enquête sur la salubrité de l'école soit faite en même temps que le traitement contre l'humidité.

L'équipe enseignante précise qu'il a été noté une recrudescence de problèmes d'asthme en particulier pour les enfants étudiant dans le bâtiment sud. Cette évolution peut être suivie avec les demandes de PAI.

Les PAI se font en cours d'année selon les besoins des enfants.

Intervention des enseignants : ils font part de leur lassitude devant la récurrence des problèmes rencontrés à l'école concernant l'accès Internet, la présence de bourdons, les stores cassés qui pénalisent les travaux avec vidéoprojecteur, lavabos bouchés,.... Ils ont l'impression que l'école du Bourg passe après et que la situation est rentrée dans un cercle vicieux : « pas d'investissement dans l'école puisqu'elle va être rénovée alors qu'aucune rénovation n'est faite ».

Réponse de la mairie :

La fibre optique est en cours de déploiement et devrait arriver dans un maximum de foyers et de locaux.

M. Swierzewski précise que la municipalité n'est pas dépendante de la communauté urbaine pour engager ces travaux, les travaux sont de sa seule responsabilité. Le service technique de la municipalité gère un large périmètre et il est à noter que globalement le parc immobilier de Blanquefort est vieillissant et que beaucoup de bâtiments nécessiteraient des travaux de rénovation en même temps.

Des parents d'élèves font remarquer qu'il s'agit alors de questions de choix et de priorités.

Question de parents d'élèves : comment marche la demande de travaux ?

Réponse de la mairie : il y a émission d'une demande travaux (bon de travaux). Le suivi est effectué informatiquement. Puis le demandeur a la possibilité de suivre l'avancement de sa demande.

Mme Guilhem fait remarquer qu'elle utilise la demande de suivi pour être certaine que la demande soit traitée.

La mairie indique que les services techniques sont là tous les jours. Etonnement des enseignants.

Les enseignants souhaitent avoir plus de visibilité sur leur demandes et avoir des réponses « pourquoi on fait, on fait pas, quand ».

Avant la visite des locaux, Mme Guilhem rappelle qu'il faut que nos élèves travaillent dans les mêmes conditions que les enfants des autres écoles et que si elle fait entendre sa voix régulièrement c'est avant tout dans l'intérêt de nos enfants.

Visite des locaux :

les représentants des parents et de la mairie ont pu constater l'état des lieux du bâtiment sud. Ils se sont vus expliquer comment l'enseignante aère la salle de classe le lundi matin pour éliminer l'odeur de moisi en utilisant l'issue de secours du couloir...., ainsi que l'organisation en carré des tables des élèves pour laisser libre le milieu de la salle pour les flaques d'eau en cas de pluie. Ils ont pu observer une fissure sur le mur extérieur de 3 cm, les traces de rouille sur les murs, les marques d'infiltration d'eau, la peinture cloquée, le plâtre qui ne tient pas aux murs.....

A la fin de la visite M. Swierzewski a confirmé qu'il faisait le point sur le sujet et qu'il reviendrait vers les parents d'élèves et les enseignants. La stratégie initiale développée en début de conseil serait peut-être à revoir.

• Préparation des élections des parents d'élèves

Pour faciliter la préparation des élections, les parents d'élèves proposent de remettre à la rentrée des enveloppes aux parents pour qu'ils écrivent leurs coordonnées. Mais se pose le problème des parents séparés, qui ne communiquent plus entre eux, qui n'ont pas l'adresse de l'autre parent. « Base élève » est la source officielle de l'école pour établir les enveloppes des élections. Il a été décidé de maintenir le fonctionnement actuel.

• Sorties de fin d'année.

- 28 avril CP/CE1 - Visite de la caserne des Pompier de Bruges dans le cadre de l'apprentissage aux premiers secours.
- 19 mai Chorale
- 26 juin CE2 - Sortie journée au zoo de la Palmyre à ROYAN
- 03 juillet CM1/CM2 - Sortie journée au zoo de la Palmyre à ROYAN
- 26-28 mai CLIS - Classe découverte à HOURTIN
- 27 juin Kermesse de l'école

Le prochain conseil d'école se tiendra le mardi 1er juillet à 18h00.
